



NOTICE D'INFORMATION

destinée aux personnes dont les données à caractère personnel sont
traitées dans l'application

Centre Médical des Armées (CMA) Numérique / AXONE



Madame, Monsieur,

CMA Numérique / AXONE est un traitement, mis en œuvre par le service de santé des armées (SSA), ayant pour finalités principales la gestion du dossier médical des personnels militaires et civils du ministère de la défense et de leurs ayants-droits ainsi que les élèves des établissements militaires d'enseignement et des jeunes gens accomplissant une période de préparation militaire, dans le domaine de la médecine de soins; la gestion de la médecine de prévention et de l'expertise médicale d'aptitude des personnels militaires et des candidats à l'engagement militaire; la gestion de la médecine de prévention des personnels civils.

Il a pour finalités secondaires la gestion des activités des formations abonnées (centres médicaux des armées (CMA), leurs antennes médicales (AM) et entités assimilées) et le suivi des patients et personnel pris en charge avec gestion et analyse statistique et épidémiologique des données.

La confidentialité des données et le cloisonnement entre les données de médecine de soins et de médecine de prévention sont assurées au moyen de profils et de droits séparés.

La réutilisation des données en vue de recherches, études et évaluations dans le domaine de la santé ne sera réalisée que dans un cadre conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD). Vous serez alors contacté pour donner votre accord ou exprimer votre opposition à cette réutilisation.

Ce traitement repose sur une obligation légale incombant au SSA et est inscrit au registre des activités de traitement du MINARM/SSA. Il fait l'objet d'un arrêté en date du 19 mai 2020 (JO du 14 juin 2020).

Le responsable de traitement est le directeur central du service de santé des armées.

Le représentant du responsable de traitement, correspondant auprès du délégué à la protection des données, agit sous l'autorité de l'officier général sécurités du SSA. Son adresse postale est la suivante :

Direction Centrale du Service de Santé des Armées
60 Boulevard du général Martial Valin - CS 21 623 - 75509 PARIS Cedex 15.

Le délégué à la protection des données est le directeur des affaires juridiques du MINARM.

Ce traitement concerne les personnels militaires, les personnels civils de la défense, les ayants droit au sens du décret n° 2005-1441, les candidats à un engagement militaire et les élèves des lycées militaires. Les acteurs de CMA Numérique / AXONE s'engagent à traiter uniquement les données pertinentes. Les données sont traitées de manière loyale et licite. La collecte des données vous concernant s'arrête lors de la fin de votre lien au service ou, pour les non militaires, lors de votre dernier passage en CMA et de la réception des derniers résultats d'examens prescrits à cette occasion.

Les catégories de données traitées sont vos données d'identification, les données relatives à votre situation familiale ainsi que certaines données relatives à votre vie professionnelle, vos données de santé et votre numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques (NIR) en qualité d'identifiant de santé.

Ces données proviennent de la reprise de données du LUMM, des bases de données ressources humaines, d'entretiens ou de formulaires, d'appareils biomédicaux connectés et des professionnels de santé participants à la prise en charge. Elles sont stockées de façon sécurisée au sein du MINARM par la Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des Systèmes d'Information (DIRISI) sur une plate-forme certifiée pour l'hébergement de données de santé conformément au code de la santé publique.



NOTICE D'INFORMATION

destinée aux personnes dont les données à caractère personnel sont
traitées dans l'application

Centre Médical des Armées (CMA) Numérique / AXONE



Les données à caractère personnel et les informations enregistrées dans le traitement sont conservées jusqu'à la date de fin de lien au service majorée de 5 ans pour les militaires ou 5 ans après la date de dernière venue pour les non militaires.

Les données de connexion techniques sont conservées un an. Les données de connexion fonctionnelles sont conservées jusqu'à la date de fin de lien au service majorée de 5 ans pour les militaires ou 5 ans après la date de dernière venue pour les non militaires.

En fonction de leurs missions et de leurs périmètres de population attribués, seuls les praticiens, les personnels paramédicaux, les auxiliaires péri-médicaux et les personnels administratifs des centres médicaux peuvent consulter, modifier ou ajouter les informations relatives aux administrés relevant de leur champ de compétences.

Les autorités hiérarchiques des personnels civils et militaires peuvent consulter les décisions médico-administratives et accéder aux prises de rendez-vous liées à l'aptitude concernant les personnels relevant de leur autorité au travers du « portail commandement ». Elles ne disposent pas d'un accès à votre dossier médical. Les décisions médico-administratives relatives à l'aptitude ne sont accessibles via ce portail qu'après validation du praticien qui vous a pris en charge. Vos données de santé dont celles relatives à vos habitudes de vie ne sont jamais transmises à vos autorités hiérarchiques.

Dans le cadre du parcours de soin des ayants-droits du SSA, les professionnels de santé peuvent être destinataires de certaines données dans le cas de télémedecine ou via la Messagerie Sécurisée de Santé (MSS) et limité aux seuls patients concernés.

Toute modification de ce traitement de données à caractère personnel donnera lieu à une mise à jour de cette notice d'information.

EXERCICE DES DROITS

En application de la loi n° 78-17 modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification (essentiellement pour la partie administrative) et de limitation.

Avant la période de 5 ans suivant la date de fin de lien au service pour les militaires ou de la dernière venue pour les non militaires, vous pouvez exercer les droits d'accès, de rectification et de limitation sur place ou en adressant un courrier à l'antenne médicale ou à l'entité assimilée qui assure votre suivi.

Pendant la période de 5 ans suivant la date de fin de lien au service pour les militaires ou de la dernière venue pour les non militaires, vous pouvez exercer le droit d'accès en adressant un courrier à :

Direction de la médecine des forces (DMF) / Division Métier
BA 705 - RD 910 - 37076 TOURS Cedex 02.

Ces droits peuvent aussi s'exercer auprès du responsable de traitement à l'adresse suivante :

Direction Centrale du Service de Santé des Armées
60 Boulevard du général Martial Valin - CS 21 623 - 75509 PARIS Cedex 15.

Les droits d'effacement, de portabilité et d'opposition ne s'appliquent pas à CMA Numérique / AXONE.

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation par courrier postal à l'adresse suivante :

Commission nationale de l'informatique et des libertés
3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.
ou, en ligne, sur : <http://www.cnil.fr>